

288/1 - Les classes-promenades d'Edmond Blanguernon

Fabienne SERINA-KARSKY

CIRCEFT, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Mots clés : classe-promenade ; Blanguernon ; méthodes actives

Cet article, qui s'inscrit dans le symposium consacré aux méthodes actives, propose de s'intéresser aux « classes-promenades » telles qu'elles ont été instaurées par l'inspecteur d'Académie de la Haute-Marne Edmond Blanguernon dès 1909, dans le but de répondre aux besoins d'activité des élèves et de mettre en contact « l'école et la vie ».

Edmond Blanguernon, inspecteur d'académie de l'enseignement primaire

Edmond Désiré Blanguernon naît le 15 janvier 1876 à Bailleul, dans le département du Nord, d'un père brigadier des douanes, né le 30 décembre 1848 dans la commune du Theil du département de la Manche, et d'une mère ménagère, Louise Pescheur, née le 24 mars 1856 à La Chapelle d'Armentières, dans le département du Nord également. Fier de ses origines populaires, il s'en réclamera dans ses poèmes et restera partisan sa vie durant d'une école pour les enfants du peuple. Il épouse Zénaïde Zeiliger le 18 février 1901 à Lille, étudiante en médecine à la faculté de Lille, avec laquelle il aura six enfants.

Une formation brillante

Le jeune Edmond entre au petit séminaire d'Hazebrouck en 1887, où il reste cinq ans, avant de poursuivre ses études de philosophie au grand séminaire de Cambrai de 1892 à 1893. Parmi ses professeurs, l'abbé Lemire le marque profondément. Edmond Blanguernon entreprend ensuite une licence d'histoire à la faculté catholique des lettres de Lille, entre 1893 et 1895. Durant cette période, il fait partie du séminaire académique de Lille et porte la soutane, qu'il quitte en février 1895 « à l'âge de 19 ans et un mois, après une crise de conscience de plusieurs années »¹. Après avoir achevé son année de licence, il trouve un poste de professeur laïque au collège libre d'Aire sur Lalys pendant le premier trimestre de l'année scolaire 1895-1896, puis est nommé répétiteur stagiaire au collège de La Fère jusqu'à la fin de l'année scolaire, au collège de Boulogne sur Mer l'année suivante. Après avoir effectué son service militaire à Sedan en 1897-1898, il obtient une bourse qui va lui permettre de continuer ses études. Il obtient la licence, avec une mention honorable, et poursuit avec l'aide d'une bourse d'agrégation. En 1902, il est reçu deuxième à l'agrégation de grammaire.

Une carrière déçue

Sa carrière de professeur débute à Nevers, où il reste deux ans, puis se poursuit à Douai jusqu'en décembre 1908. Il participe à des conférences, en tant que conférencier de l'Université populaire à Nevers, puis en tant que conférencier de la Société Républicaine des Conférences populaires à Douai. Il est guidé à Douai par le directeur de l'école normale, Albert Mathieu, avec lequel il écrit un manuel de pédagogie destiné aux élèves-maîtres, *Leçons de pédagogie*, conforme aux programmes officiels du 4 août 1905, publié à la librairie de l'Éducation nationale A. Picard en 1908 pour la première édition². En 1907, Blanguernon demande un poste d'inspecteur d'académie, qu'il obtient dans la Haute Marne. Nommé le 28 décembre 1908, il entre dans l'exercice de ses fonctions à Chaumont le 16 janvier 1909. Les rapports et procès-verbaux des séances du Conseil général de la Haute-Marne de l'année 1911 nous indiquent que Blanguernon est un inspecteur apprécié de tous, y compris du ministre de l'Instruction publique³, qui « a songé à lui confier une mission de la plus haute importance en lui demandant d'aller organiser dans l'Afrique occidentale le service de l'enseignement secondaire » (Conseil général de la Haute-Marne, 1911, p. 198). Une indemnité de deux-mille francs lui permet de rester dans son académie, mais quelques années plus tard, en 1917, il exprime dans ses voeux la direction de l'enseignement à Tunis, ainsi que l'inspection générale de l'enseignement primaire. Il est recommandé en cela par le recteur de Clermont-Ferrand, qui le propose également, mais sans succès, à la Légion d'honneur⁴. Ses voeux, qu'il renouvelle chaque année, ne seront pas exaucés. C'est finalement en obtenant une décharge de cinq ans qu'il trouve le moyen de partir en prenant le 15 février 1922 les fonctions d'Inspecteur adjoint à la direction de l'Instruction publique à Hanoï auprès du Ministre des colonies. Il obtient une promotion au choix à la première classe au premier janvier 1923, et à son retour d'Indochine, il espère encore obtenir le poste de la direction de l'enseignement à Tunis auquel il estime avoir droit. C'est pourtant à Clermont-Ferrand qu'il reprendra ses fonctions à partir du mois d'octobre 1925, en tant qu'inspecteur de l'académie du Puy de Dôme, nomination qu'il vit comme une véritable « diminution de prestige », ainsi qu'il l'écrit dans une lettre qu'il adresse au Directeur de l'enseignement primaire Théodore Rosset, ancien Recteur de l'Académie de Dijon, et qui succède à Lapie au moment où celui-ci est nommé Recteur de l'Académie de Paris⁵. C'est le même Rosset qui avait « sanctionné » Roger Cousinet pour ses activités pédagogiques novatrices alors qu'il était inspecteur primaire à Arcis-sur-Aube (Condette, 2009, p.211)... Le parcours de Blanguernon, de jeune agrégé dont la carrière semble vouée au succès à l'inspecteur désabusé en charge de l'académie du Puy de Dôme, montre les difficultés auxquelles ce pédagogue innovateur eût à faire face. Ses prises de positions, par la plume et par la pratique, sont peut-être la cause de ce manque de reconnaissance que semblent avoir eu les autorités à son égard.

Un poète pédagogue

En dehors de sa carrière officielle d'enseignant, puis d'inspecteur d'académie, Blanguernon rencontre un succès d'estime à travers les écrits qu'il produit. Robert Sabatier, dans son *Histoire de la poésie française du XIXe siècle*, le décrit comme un poète « élégiaque et panthéiste dans *Rimes blanches*, 1896, ou *la Vie orgueilleuse*, 1912, qui a parfois des accents verlainiens, et jette du merveilleux dans la poésie des

humbles » (Sabatier, 1977, p. 502). Alors qu'il est étudiant d'agrégation, Blanguernon fonde avec Léon Bocquet et A.-M. Gossez une revue de littérature et d'art, *Le Beffroi*, qui paraîtra entre 1900 et 1913. Ses poèmes paraissent également dans *la Plume*, ou encore dans *la Revue contemporaine* de Lille, entre les années 1900 et 1903, ainsi qu'au sein d'un ouvrage, précédé d'un manifeste signé d'un groupe de jeunes gens se réclamant de l'école française qui paraît en 1903 chez Fasquelle sous le titre *la Foi nouvelle*. En dehors de ses poèmes, il écrit, alors qu'il est encore étudiant, quelques articles, qu'il qualifie de « critique littéraire et sociologie », pour *le Progrès du Nord*, ainsi que pour *le Réveil du nord*, grand quotidien socialiste de la région. Son premier ouvrage à succès est le manuel de pédagogie destiné aux élèves-maîtres qu'il signe avec le directeur de l'École Normale de Douai, Albert Mathieu. Il écrira tout au long de sa carrière des manuels de pédagogie qui seront réédités à de nombreuses reprises, et participeront à la formation des maîtres de plusieurs générations. *Pour l'école vivante*, qui paraît chez Hachette en 1913, lui vaudra le prix Adrien Dunant décerné par l'Académie des sciences morales et politiques. À travers ce recueil d'articles, nous voyons se dessiner la pédagogie en laquelle il croit et les méthodes actives qu'il va s'employer à instaurer dans son académie de la Haute Marne dès 1908. Ce qu'il souhaite, c'est ouvrir l'école sur la vie, pour lui l'enseignement primaire doit revêtir un caractère pratique, et adapté aux besoins régionaux.

L'ouvrage *Pour l'école vivante*, qui montre la pédagogie telle que Blanguernon entend l'appliquer dans son académie, paraît en 1913, puis est réédité en 1918 dans une seconde édition (Blanguernon, 1918). Dédié « aux Institutrices et aux Instituteurs de la Haute-Marne, à mes Chers lecteurs du Manuel général », il est composé en grande partie d'articles parus dans le *Manuel général de l'instruction primaire*, au sein duquel Blanguernon dispose d'une rubrique, qu'il a intitulée *Pour l'école vivante*⁶. Cette revue pédagogique, qui est publiée par Hachette à l'initiative de Guizot en 1832, a pour ambition de constituer ce qui tient lieu de culture professionnelle commune (Khan, 2007). Ferdinand Buisson en est le directeur entre 1897 et 1905, et c'est lui qui signe la préface de l'ouvrage de Blanguernon :

Sous l'apparence de rapides et familières causeries au fil des jours et au hasard des rencontres, savez-vous ce qui se déroule ? Tout un plan d'éducation. C'est un programme, c'est un manifeste de réforme pédagogique, c'est un Traité des études primaires qui se cachait sous ces pages fraîches et rieuses. [...] Voyez quel don d'évocation il attend du maître, de la maîtresse, pour réagir contre le savoir livresque... « Cela faisait longtemps, dit un jeune fermier, qu'on voyait les choses en encre, cela fait plaisir de les voir un peu en vrai. » Ce mot pittoresque s'applique aux « classes-promenades », une des innovations pédagogiques, hardiment extra-réglementaires, de la Haute-Marne, objet de toute une piquante étude, semée d'exemples qui valent mieux que tous les arguments.

Blanguernon appelle l'école à s'ouvrir sur la nature et les hommes qui l'entourent. Dans un article intitulé « L'École et la région », qui paraît dans *la Revue pédagogique* le 15 novembre 1910, il désespère de cette école qui nie l'existence autour d'elle de « la nature avec ses champs, ses prés, ses bois, où travaillent les hommes, les parents, les frères de nos élèves ». Inévitablement, « passé le seuil de la classe, l'enfant l'oublie, croit normal de l'oublier... et somnole ». La solution qu'apporte

Blanguernon est toute trouvée : il suffit de sortir de l'école et d'aller faire la classe dans la nature. Les classes-promenades sont nées. À travers un article qui paraît pour la première fois dans *l'Éducation* de septembre 1909, repris en 1913 dans *Pour l'école vivante*, nous trouvons sur une trentaine de pages l'expérience telle qu'elle est établie par Blanguernon dans son académie de la Haute-Marne.

Les classes-promenades, une innovation pédagogique de 1909

Edmond Blanguernon est un inspecteur qui entend réformer les méthodes d'enseignement. Il livre ses objectifs dans son rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Haute-Marne de septembre 1909 (p. 208). Pour lui, il est évident que le but de l'école doit être de « moins en moins formaliste, de moins en moins livresque ». Il évoque « les jeunes puissances d'observation, de réflexion, de raisonnement de nos élèves », qui se développent « d'une manière non seulement active, mais personnelle ». La pédagogie qu'il entend mener est celle « qui consiste à donner à tous les enseignements une base de choses concrètes, vivantes, bien sensibles à l'enfant – au premier rang desquelles le terroir, l'histoire, les métiers, les arts de son pays ». Les classes-promenades viennent servir son dessein. Dès les premières lignes du texte, Blanguernon donne le ton de l'innovation qu'il va instaurer à grand renfort de réglementation, et qui instituent les classes-promenades pour tous les écoliers de la Haute-Marne :

Depuis le printemps (1909), les écoliers de la Haute-Marne sortent deux fois par mois de leurs classes, et loin des cahiers et des livres, hors des murs, ils s'en vont, sous la conduite de leurs maîtres et de leurs maîtresses, libérant leurs sens, aérant leur intelligence, découvrir et apprendre leur pays. C'est ce que j'ai cru pouvoir appeler la classe-promenade ; et j'ai juxtaposé ces deux mots, qu'on n'avait pas accoutumé de joindre, pour bien marquer le caractère de l'innovation (Blanguernon, 1918).

On retrouve la plume agile du poète qui sait jongler avec les mots, et qui transforme ainsi en innovation les promenades scolaires des instructions officielles de 1882 auxquelles il ne manque d'ailleurs pas de se référer.

Les instructions officielles de 1882

En effet, Blanguernon nous explique ce qui l'a amené à établir les classes-promenades. Il s'agit du souci de l'administrateur qui souhaite servir les mesures officielles sur l'enseignement dans les écoles primaires, et non d'un simple penchant à favoriser des convictions personnelles sur leur intérêt éducatif et pratique. N'oublions pas que Blanguernon a publié en 1905 un manuel de pédagogie, et qu'il connaît dans leur moindre détail ces instructions officielles. Selon lui, elles restent excellentes même si elles datent de plus d'un quart de siècle, en particulier lorsqu'elles indiquent au maître la voie à suivre pour enseigner les enfants :

Le maître part toujours de ce que les enfant savent... En tout enseignement, le maître, pour commencer, se sert d'objets sensibles, fait

voir et toucher les choses, met les enfants en présence de réalités concrètes, puis peu à peu, il les exerce à en dégager l'idée abstraite... Il forme le jugement en amenant l'enfant à juger, il pousse le raisonnement en aidant l'enfant à raisonner de lui-même et sans règles de logique... (Blanguernon, 1918, p. 224)

La mission de l'école telle qu'elle est entendue par les instructions officielles de 1882 consiste à apporter des connaissances qui seront capables d'« assurer à l'enfant tout le savoir pratique dont il aura besoin dans la vie », de former son esprit, et de constituer ainsi une véritable éducation. Pour cela, la seule voie à suivre est bien celle de la coopération et de l'échange d'idées entre le maître et ses élèves. Pourtant, poursuit Blanguernon dans un paragraphe intitulé « les instructions et la pratique », il s'interroge sur leur application par les maîtres du primaire.

Ces instructions seraient-elles restées lettre-morte, comme le feraient croire les critiques adressées plus que jamais à l'enseignement officiel, et faudrait-il alors déplorer la résistance d'inertie des disciplines formalistes et des pédagogies routinières ? Les coupables seraient-ils les programmes, trop vastes, trop généraux, établis en dépit des instructions qu'ils accompagnent, ou, au contraire, les manuels bourrés de mots, dont on se servirait sans souci d'accommodation, pour dispenser à tous les écoliers de France la même pâture de généralités fades et d'abstractions indigestes ?

Il reconnaît qu'il a été fait dans les classes un grand effort vers l'enseignement concret, notamment par les leçons de choses et les musées scolaires, qui ont permis aux élèves de se développer « d'une manière non seulement active, mais personnelle », seulement voilà, qu'en est-il de la vie ? Pourquoi a-t-elle tant de mal à circuler dans la classe ? « Je sais bien, » nous dit-il, « que l'on a étiqueté parfois "leçons de choses", des leçons sur des choses... absentes, de pures leçons de mots », et il nous le démontre en prenant l'exemple d'un instituteur faisant une leçon sur les papillons en février, « alors qu'il était si simple d'attendre le printemps ! ». Mais ces « gâcheurs » sont de plus en plus rare et cela n'explique pas l'absence de vie qu'il constate. Selon lui, c'est qu'il faut faire la distinction entre l'image et la vie. L'image, « si belle qu'elle soit, n'est pas de la vie » et se place en intermédiaire entre l'enfant et la nature. Avant de s'en remettre au livre et à l'image, l'enfant doit aller « à la nature elle-même, s'empreindre de ses formes, de ses couleurs, de ses sons, de ses parfums », de façon à ce que les observations concrètes lui permettent de comprendre et de se représenter les choses. Suit un paragraphe sur les musées scolaires qui, bien que proposant des objets concrets et réels, donnent à voir « de la vie fragmentaire, meurtrie, déracinée », qui ne remplacera jamais l'expérience de « la moisson sur les champs ondoyant au soleil, la plante et la fleur dans la lumière frémissante ». Ce que Blanguernon propose, c'est d'aller dans la nature « pour découvrir les relations de la terre et des hommes », et c'est en ce sens qu'il entend instaurer les classes-promenades.

Le caractère des classes-promenades

Il ne s'agit bien sûr pas d'une simple promenade, nous rassure-t-il, mais bien d'une

classe, aussi sérieuse que les autres, bien que plus agréable car faite en plein air. Son objectif est de mettre « l'enfant en contact direct avec la terre et la vie », ce qui va lui permettre d'apprendre à voir, observer, réfléchir, sentir « la vérité et la beauté des êtres et des choses des spectacles naturels et des oeuvres humaines ». Une autre de ses caractéristiques est d'avoir un programme à elle, ce qui a pour effet de décharger, mais aussi d'enrichir, celui des autres classes :

Elle amasse en effet des impressions, des remarques, des jugements, des souvenirs, des « images » de tous les sens, où les divers enseignements iront puiser et se nourrir (Blanguernon, 1918, p. 220).

Blanguernon s'appuie également sur les programmes officiels pour légitimer son innovation pédagogique. En entrant dans les programmes de chaque discipline, il nous montre que ceux-ci invitent eux-mêmes à la promenade :

- le programme de français demande que les premiers exercices de rédaction soient sur les sujets les plus simples, et comprend des compte-rendus de lectures, de leçons, de promenades.
- le programme de géographie est des plus explicites : dès la section enfantine, c'est l'esprit d'observation qu'il veut avant tout provoquer chez les enfants « en leur faisant simplement remarquer les phénomènes les plus ordinaires, les principaux accidents du sol ». Appel encore plus précis au cours élémentaire : « Les point cardinaux non appris par coeur, mais trouvés *sur le terrain*, dans la cour, *dans les promenades*, d'après la position du soleil. La géographie locale, les entretiens sur le lieu natal et la géographie du cours moyen qui demande une « étude plus approfondie du canton, du département, de la région ».
- le programme des éléments de sciences physiques et naturelles, dont le but est de « surtout amener les enfants à regarder, à observer, à comparer, à questionner, à retenir ».
- la méthode également est indiquée : « on s'efforcera de régler, autant que possible, l'ordre des leçons par l'ordre des saisons, afin que la nature même fournisse les objets de ces leçons et que l'enfant contracte ainsi l'habitude d'observer, de comparer et de juger.
- les moyens enfin, qui prônent l'expérience en classe, le musée scolaire mais surtout les promenades : « petites collections faites par les élèves notamment au cours des *promenades scolaires* (cours élémentaire). – Indication des plantes utiles et nuisibles, surtout dans les *promenades scolaires* (cours moyen).

Et Blanguernon de conclure magistralement son exposé de la sorte : « nous serions donc vraiment les aveugles et les sourds dont parle le psalmiste, si nous nous entêtions à rester calfeutrés dans nos classes, après tous ces appels à la liberté » (p. 230). Pourtant, une différence de taille sépare les promenades scolaires recommandées par les programmes et l'innovation des classes-promenades : elle réside, selon Blanguernon, dans « la différence qui sépare le simple conseil de

l'organisation ». La promenade scolaire, simplement recommandée et laissée à la seule bonne volonté des maîtres, était souvent faite le jeudi jour de congé, afin de ne pas bousculer les programmes, ce qui a conduit à les faire tomber en désuétude.

Les classes-promenades, au contraire [...] sont des classes régulières, fixées à un jour de travail scolaire, avec une préparation prévue comme celle des autres classes, soumises comme les autres à l'inspection, donnant lieu, toujours comme les autres, à des exercices oraux et à des devoirs écrits (p. 231).

Qu'advient-il alors de l'objection qui pourrait leur être faite d'être contraire aux règlements scolaires, qui fixent les heures précises des programmes, comme c'est le cas de l'article 19 de l'arrêté du 18 janvier 1887 qui attribue à l'enseignement du français « tous les jours environ deux heures » contre une heure à une heure et demie en moyenne » à l'enseignement scientifique ? Ou encore de ce « terrible article 18 qui partage chaque séance en plusieurs exercices différents, coupés par les récréations réglementaires ». Il semblerait à présent que les conseils officiels relatifs aux promenades destinées à « mettre l'enfant en présence des réalités » soient rendus inapplicables par des règlements tout autant officiels ! Blanguernon trouve la réponse en s'attachant à chaque mot, en relevant la *moyenne* avec laquelle le maître peut s'arranger, et pour finir donne lecture d'un rapport d'inspection de l'un des inspecteurs primaires de la Haute-Marne qui donne à voir que « calcul mental, calcul écrit, exercice d'observation et de langages, préparation à la composition française, géographie, et lecture par le maître : ne sont-ce pas là les « plusieurs exercices différents » réclamés par le règlement de M. Dufresne ? ». Un élément reste encore à ajouter pour s'assurer de la bonne marche des classes-promenades : il s'agit de la collaboration des maîtres, que Blanguernon décrits comme étant dévoués à leur tâche. Lorsqu'il voit les rapports, les carnets de préparation, les devoirs d'élèves, les albums de dessins et de photographies, il est certain qu'elles perdureront, « parce que les maîtres veulent qu'elles vivent ». Et de cela, Blanguernon va s'en assurer en réglementant les classes-promenades.

La réglementation des classes-promenades

Les classes promenades sont rendues obligatoires par une circulaire, renforcée d'une réglementation en sept articles qui en précisent l'application « avec une minutieuse netteté », ainsi que l'écrit Édouard Petit dans le *Journal des instituteurs* du 11 juillet 1909 (Petit, 1909). Les points principaux qu'il relève sont les suivants :

Dans toutes les écoles primaires élémentaires, spéciales ou mixtes, des classes promenades auront lieu les premiers et troisièmes mercredi des mois suivants : avril, mai, juin, juillet, août, octobre. En cas de mauvais temps, elles seront reportées d'une semaine à charge pour le maître d'en avertir son inspecteur primaire. Pendant la mauvaise saison, de courtes sorties pourront avoir lieu aux mêmes dates si le temps le permet.

Les classes promenades se feront en avril, mai, octobre, le soir, de 1 heure à 4 heures ; en juin, juillet, août, le matin, de 7 ou 8 heures à 10 heures.

La promenade fera, le vendredi matin, l'objet d'un compte-rendu écrit, servant de composition française, qui figurera au cahier-journal et, par conséquent, au cahier de roulement. L'on pourra y joindre parfois le dessin libre d'une des choses ou d'un des sites observés (p. 498).

Inspection et compte-rendus des élèves participeront à évaluer les classes promenades, car « c'est au compte-rendu écrit que se mesure le mieux le profit de la classe-promenade ». Nous voyons à travers cette réglementation que Blanguernon s'assure de ne rien laisser au hasard. Nous retrouvons cette façon de faire pour d'autres innovations pédagogiques qu'il met en place dans son département : il supprime ainsi les devoirs écrits dans les familles par une circulaire de 1913 « pour l'intérêt des enfants qui sont exposés, dès le cours préparatoire, à un surmenage anormal ».

La renommée des classes-promenades dépassera les frontières de la Haute-Marne, et elles seront intégrées par Paul Lapie aux programmes de 1923. Le terme même de « classe-promenade » apparaît d'abord timidement dans les programmes des écoles primaires élémentaires du 23 février 1923, pour le cours supérieur, sous la rubrique VIII intitulée « éléments usuels des sciences physiques et naturelles » : observations et expériences - classes-promenades. Le terme de promenade apparaît seul pour les leçons des choses de la section préparatoire et du cours élémentaire. On trouve également le terme de promenade scolaire utilisé pour les leçons de choses, et elle est également préconisée pour l'éducation physique. Mais c'est dans les programmes de 1938 que nous trouvons la classe-promenade instituée comme discipline à part entière, dans une approche transdisciplinaire et dans une visée éducative, ainsi que l'avait instituée Blanguernon. Lorsqu'il prend la fonction d'inspecteur d'académie du Puy-de-Dôme à son retour d'Hanoi en 1925, Blanguernon continue à instituer la classe-promenade, et trouve un instituteur attentif en la personne de Lucien Gachon, qui deviendra par la suite un célèbre géographe auvergnat (Savoie, 2004). L'un des promoteurs les plus connus de cette innovation pédagogique reste bien sûr Célestin Freinet, qui utilise la classe-promenade et ses compte-rendus dans le cadre des techniques qu'il met au point.

À travers l'expérience des classes-promenades de Blanguernon, nous voyons comment s'organisent et se mettent en place au début du XXe siècle des méthodes actives, attachées à une certaine liberté de l'enfant à l'école. Blanguernon ne se réclame pas des pédagogues de l'Éducation nouvelle pour promouvoir les méthodes actives. Proche de Buisson, de Lapie, Blanguernon est un inspecteur de l'instruction publique qui croit en l'école de la République et qui cherche à innover de l'intérieur. Les méthodes actives sont pour lui une évidence et il n'est pas besoin pour autant de se référer aux pédagogues de l'Éducation nouvelle. Cela ne l'empêche pas d'être à l'affût des innovations pédagogiques au delà de l'école publique, ainsi que nous le montre son intérêt pour les méthodes froebeliennes d'éducation de la petite enfance, qu'il participera à installer dans les classes enfantines de son académie.

1Blanguernon E. Curriculum vitae. 29 mars 1919. AN-F17/23212.

2Manuel de nombreuses fois réédité, la 32e édition paraîtra en 1937.

3 Il s'agit de Théodore Steeg, nommé ministre le 2 mars 1911, qui succède à Maurice-Faure.

4 La légion d'honneur ne lui sera pas attribuée.

5 Rosset (1877-1961) succède à Paul Lapie au poste de directeur de l'enseignement primaire, poste qu'il occupera de 1925 à 1937 avant d'être nommé directeur de l'enseignement supérieur par le gouvernement du Front populaire.

6 Blanguernon écrira par la suite dans cette rubrique épisodiquement jusqu'en 1921.

Références bibliographiques

Blanguernon E. (1918). *Pour l'école vivante*. Paris : Hachette.

Condette J.-F. (2009). *Albert Chatelet, la République par l'école (1883-1960)*. Arras : Presses de l'Université d'Artois. p. 211.

Conseil général de la Haute-Marne (1909/09). *Rapports et procès-verbaux des séances du Conseil*.

Conseil général de la Haute-Marne (1911). *Rapports du préfet et annexes. Rapport de la Commission départementale. Procès-verbaux des séances du Conseil*. Chaumont. : Imprimerie typographique et lithographique Cavaniol.

Kahn P. (2007/2). « La lettre de Guizot aux instituteurs (juillet 1833). Eléments pour une préhistoire de la déontologie enseignante ». *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 40, p. 115-125.

Petit É. (11 juillet 1909). La classe-promenade. *Le journal des instituteurs*. p. 497-498.

Sabatier R. (1977). *Histoire de la poésie française du XIXe siècle*. Vol. 2. Paris : Albin Michel. p.502.

Savoye A. (2004). « Lucien Gachon : l'instituteur et le pays ». *Les Etudes sociales*, p. 139-140